

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE PARIS

PARQUET NATIONAL ANTITERRORISTE

**Communiqué de presse du parquet national antiterroriste
28/04/2020**

Le 27 avril 2020, vers 17h-17h15, un dispositif de contrôle routier associant deux véhicules automobiles de la police municipale et deux motards de la police nationale, positionné à Colombes (92), a été violemment percuté par un véhicule.

Deux fonctionnaires de la police nationale et un de la police municipale de Colombes ont été blessés lors des faits. Le premier a été hospitalisé en urgence absolue mais son pronostic vital n'est plus engagé, le deuxième a été hospitalisé en urgence relative, tandis que le troisième a été plus légèrement atteint et est désormais sorti de l'hôpital.

Le conducteur du véhicule, un individu de nationalité française âgé de 29 ans, a été immédiatement interpellé.

Il est inconnu des services de renseignement pour radicalisation.

Lors de la fouille de son véhicule, un couteau a été retrouvé ainsi qu'une lettre d'allégeance à l'état islamique, dans lequel l'auteur du texte explique notamment se lancer « à corps perdu dans la bataille pour imposer la charia sur l'ensemble de la terre ».

Ce matin, un examen psychiatrique a été effectué et conclut à l'absence d'abolition ou d'altération du discernement du mis en cause.

Dans ces conditions, le Parquet national antiterroriste a décidé de se saisir de ces faits, ouvrant une enquête des chefs de tentative d'assassinats sur personnes dépositaires de l'autorité publique en relation avec une entreprise terroriste et association de malfaiteur terroriste criminelle.

L'auteur présumé des faits est désormais placé en garde à vue de ces chefs.

Les investigations ont été confiées à la Direction régionale de la police judiciaire de Paris ainsi qu'à la Direction générale de la sécurité intérieure. La brigade criminelle de la DRPJ de Paris a été désignée en tant que service coordonnateur des investigations.